

## La centrale nucléaire de Golfech

### Une production d'électricité au cœur de la région Midi-Pyrénées



N'imprimez ce document que si vous en avez l'utilité.

**EDF – CNPE de Golfech**  
BP24 82401 Valence d'Agen Cedex  
Fil twitter : @EDFGolfech  
Site internet : [edf.fr/golfech](http://edf.fr/golfech)

SA au capital de 960.069.513,50 euros euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

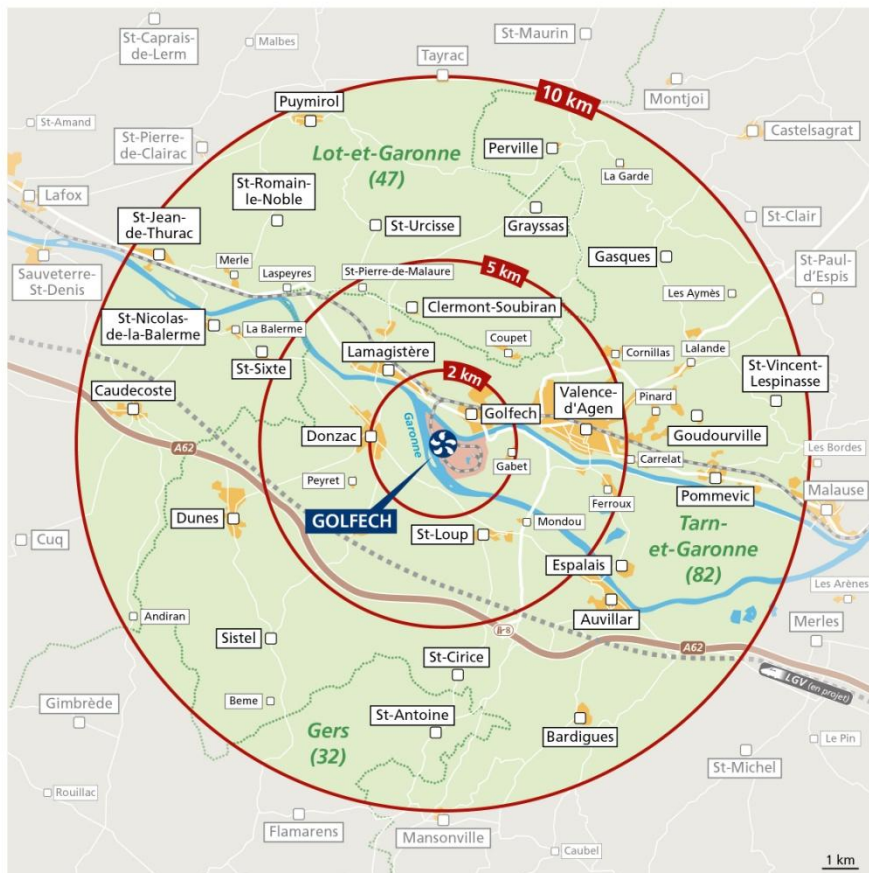
[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### CONTACTS

Presse  
Frédéric PIQUET : +33(0)5 63 29 32 00  
Courriel : [frederic.piquet@edf.fr](mailto:frederic.piquet@edf.fr)

## FICHE D'IDENTITÉ DE LA CENTRALE DE GOLFECH

Date de mise en service	Février 1991 pour l'unité de production n°1 Mars 1994 pour l'unité de production n°2
Production 2015	18,8 TWh
Nombre d'unités de production	2
Puissance totale	2 600 MW
Effectif total	766 salariés EDF et 300 salariés permanents d'entreprises prestataires



- Commune
- Hameau

## Communiqué de presse – bilan 2015

La centrale nucléaire de Golfech constitue un atout essentiel pour répondre aux besoins de la consommation d'électricité en France. C'est un acteur économique incontournable en Midi-Pyrénées. En 2015, année marquée par un seul arrêt unité de production pour maintenance industrielle, la centrale de Golfech, avec un taux de disponibilité de 91,3% (c'est-à-dire le rapport entre le temps où les unités ont effectivement produit de l'électricité et le temps où elles auraient pu produire si les réacteurs n'avaient pas été arrêtés), a produit **18,8 milliards de kWh**.

La sûreté a constitué, cette année encore, la première des priorités pour les équipes de la centrale de Golfech. En 2015, la centrale a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire **13 événements significatifs sûreté, dont 1 classé au niveau 1 de l'échelle INES et 12 classés au niveau 0. Aucun n'a eu d'impact sur le fonctionnement et la sûreté des installations**. Au mois de mars, la centrale a également accueilli un exercice de la Force d'action rapide du nucléaire d'EDF (FARN), capable d'intervenir, en cas d'urgence, sur n'importe quel site nucléaire en France.

Cette exploitation en toute sûreté s'est accompagnée d'une attention particulière à la sécurité des personnes intervenant sur nos installations, qu'elles soient d'EDF ou d'entreprises prestataires. En 2015, la centrale a en effet accueilli jusqu'à 900 travailleurs supplémentaires lors de l'arrêt pour maintenance industrielle de l'unité de production n°2 qui a duré un peu moins de deux mois, aux mois d'août et septembre. **Le taux de fréquence d'accidents (c'est-à-dire le nombre d'accidents par million d'heures travaillées) a baissé, s'établissant à 2,7** (contre 4,5 en 2014), avec 7 accidents avec arrêt de travail. De plus, la centrale s'est attachée à limiter au maximum les rayonnements auxquels pouvaient être exposés certains de ses salariés. Ainsi, en 2015, **aucun intervenant n'a dépassé à 14 mSv**, la réglementation fixant la limite d'exposition pour les travailleurs du nucléaire à 20 mSv / an. **Et la dosimétrie collective (c'est-à-dire la dose moyenne reçue par mille travailleurs) s'est élevée à 0,357 hSv par unité de production** (restant sous l'objectif de 0,381 hSv).

En 2015, le respect de l'environnement est resté au cœur des préoccupations des équipes de la centrale de Golfech. **Les rejets de la centrale sont ainsi toujours restés en deçà des limites autorisées et la centrale a recyclé ou valorisé 99,9% de ses déchets conventionnels**.

Tout en continuant à faire de la sûreté la première de ses priorités et à améliorer en permanence ses performances, la centrale de Golfech a continué de se préparer au défi que représente le renouvellement des compétences. En 2015, la centrale a ainsi accueilli **29 nouveaux embauchés pour un effectif total de 766 agents**, lesquels ont bénéficié de **plus de 100 000 heures de formation**.

---

# SOMMAIRE

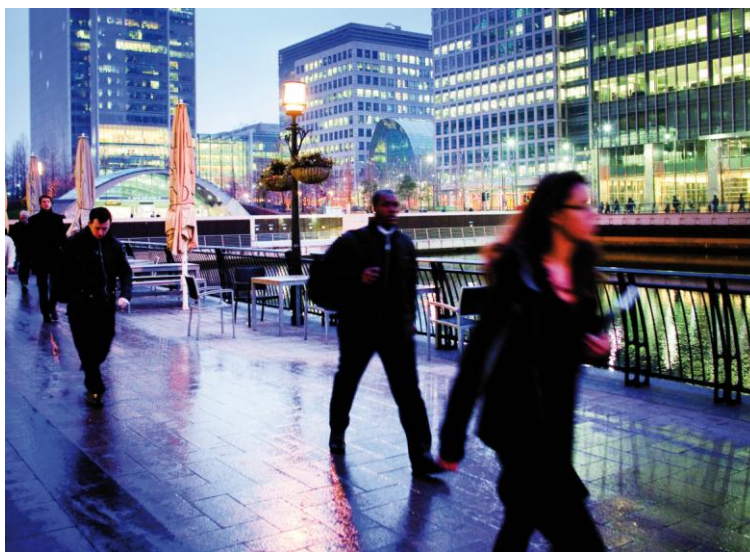
<b>Communiqué de presse – bilan 2015</b>	<b>3</b>
<b>1. La centrale de Golfech au sein du parc nucléaire français</b>	<b>5</b>
<b>2. La sûreté nucléaire, notre priorité absolue</b>	<b>7</b>
Une activité réglementée et contrôlée en permanence	7
Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima	8
Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics	9
<b>3. La protection des intervenants</b>	<b>9</b>
<b>4. L'environnement, une préoccupation au quotidien</b>	<b>11</b>
<b>5. Préparer l'avenir du site</b>	<b>13</b>
Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs	13
Des investissements pour préparer l'avenir	13
Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs	14
Le choix du recyclage du combustible utilisé	14
<b>6. La centrale de Golfech, un acteur économique local incontournable</b>	<b>15</b>
Des retombées économiques importantes	15
Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes en situation de handicap	15
Des partenariats forts avec les acteurs locaux	15
<b>7. Une information continue du public</b>	<b>17</b>
<b>8. Chiffres clés 2015</b>	<b>19</b>
<b>9. Dates clés</b>	<b>20</b>



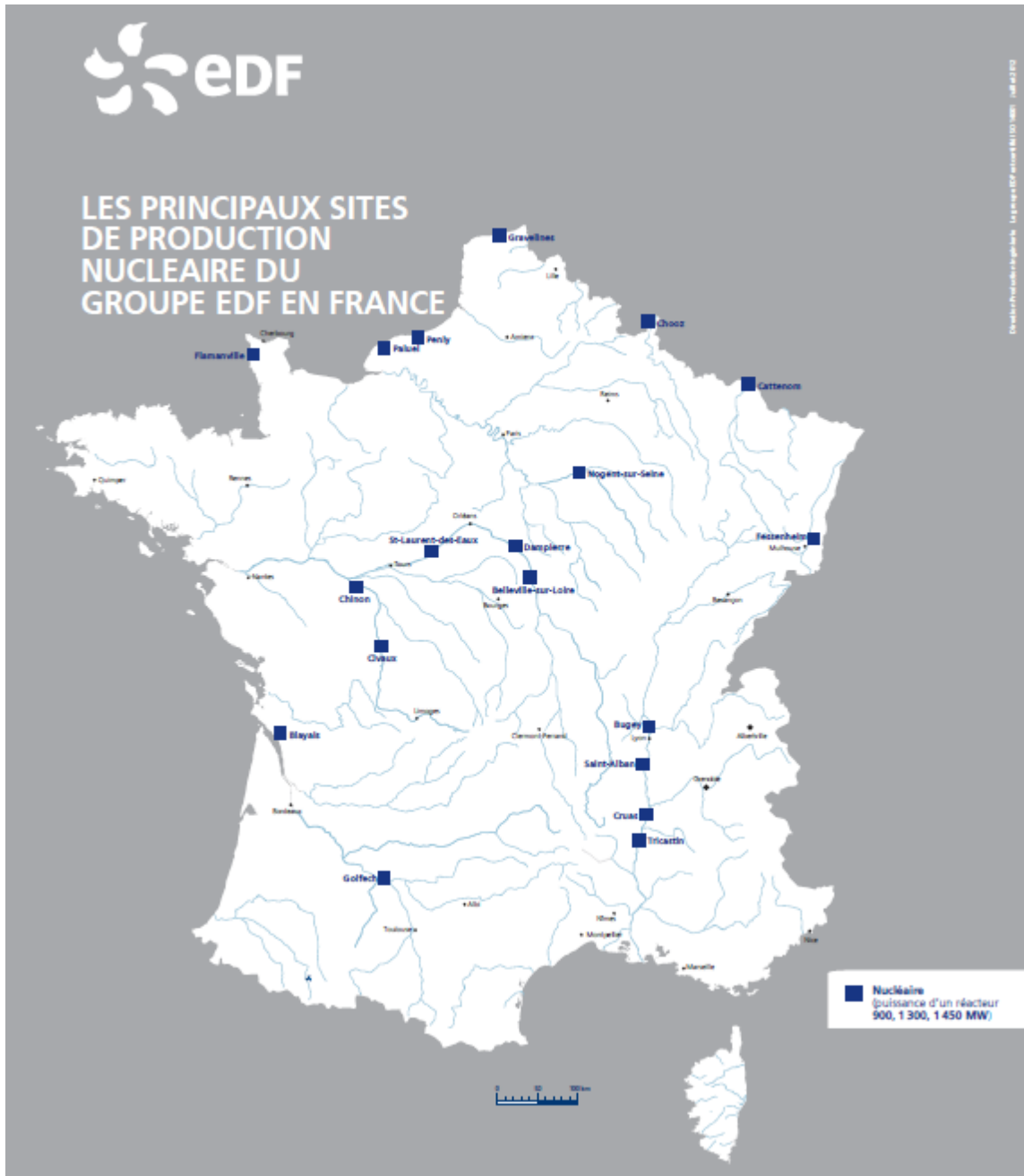
## 1. La centrale de Golfech au sein du parc nucléaire français

La centrale nucléaire de Golfech est située dans la commune de Valence d'Agen en Tarn-et-Garonne. Composée de 2 unités, elle produit en moyenne 17 à 19 TWh par an, soit 4,5% de la production nucléaire française. Quotidiennement, ce sont près d'un millier d'hommes et femmes qui œuvrent à la production en toute sûreté d'une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO<sub>2</sub>.

Les 58 réacteurs français actuellement en exploitation appartiennent à la même technologie, appelée réacteurs à eau pressurisée (REP) et déployée dans l'hexagone entre 1977 et 1999. La centrale de Golfech fait donc partie d'un parc standardisé qui permet de mutualiser les ressources d'ingénierie, d'exploitation et de maintenance et de disposer d'un retour d'expérience important, applicable à l'ensemble des sites.



**En 2015, le parc nucléaire français a produit 417 milliards de kWh. La centrale de Golfech a, quant à elle, produit 18,8 TWh, soit près de 4,5% de la production nucléaire française d'EDF**



## 2. La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

La centrale de Golfech dispose d'une équipe en charge de la sûreté comptant 19 personnes dont 5 ingénieurs sûreté qui s'assurent au quotidien que l'ensemble des règles de sûreté encadrant l'exploitation de la centrale nucléaire sont respectées. Organisés en astreinte, ils peuvent être sollicités, en dehors des heures ouvrables, 24 heures sur 24. De plus, les 766 salariés de la centrale de Golfech ont réalisé 100 896 heures de formation dont 9 132 heures sur simulateur, réplique exacte de la salle des commandes, afin de s'entraîner à faire face à tous types de situations, de la plus simple à la plus complexe.

**La culture de sûreté repose sur les compétences collectives et individuelles acquises depuis le début de l'exploitation du parc nucléaire et développées en permanence grâce à un investissement important dans la formation.**

### Une activité réglementée et contrôlée en permanence

Comme toutes les centrales nucléaires d'EDF, la centrale de Golfech est soumise aux contrôles de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui assure, en toute indépendance au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les riverains et l'environnement des risques liés à l'exploitation nucléaire.

**L'ASN est la seule habilitée à autoriser la mise en service ou la poursuite de l'exploitation d'une centrale nucléaire en France. La loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite « loi TSN » et désormais intégrée dans le Code de l'environnement) en a fait une autorité administrative indépendante.**

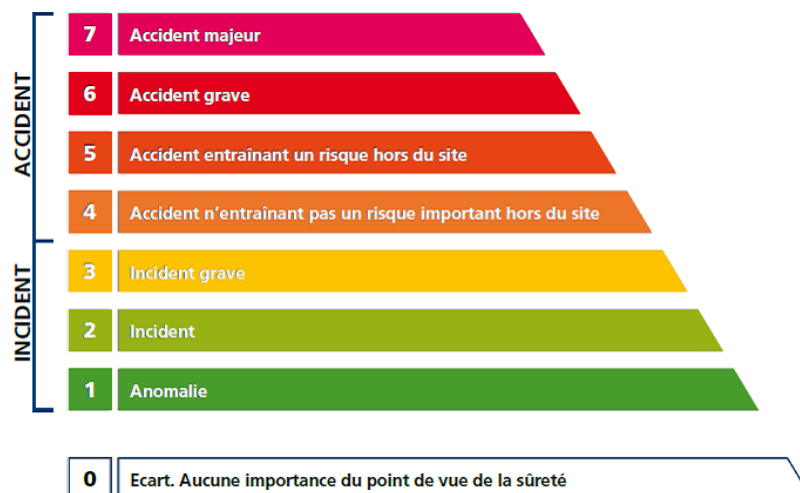
En 2015, 13 inspections ont été réalisées sur la centrale de Golfech, dont 1 de façon inopinée. Ces inspections donnent lieu à des « lettres de suite », publiées sur le site internet [www.asn.fr](http://www.asn.fr). La centrale a alors deux mois pour répondre aux remarques faites par l'ASN et exposer, si besoin, les actions mises en place.

De plus, les centrales nucléaires d'EDF sont régulièrement évaluées au regard des meilleures pratiques internationales par les inspecteurs et experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans le cadre des évaluations appelées OSART (Operational Safety Review Team). La centrale de Golfech a connu une inspection de ce type en 1998. La prochaine OSART est programmée pour octobre 2016.

## Une exploitation transparente

Tous les événements ayant trait à l'exploitation survenus à la centrale de Golfech, sont déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et rendus publics. Ils sont classés selon une échelle de gravité internationale dite « échelle INES » (International Nuclear Event Scale).

**L'échelle INES va de l'écart sans conséquence de niveau 0 à l'accident le plus grave de niveau 7, coefficient attribué à l'accident de Tchernobyl et, plus récemment, à celui de Fukushima**



En 2015, la centrale de Golfech a déclaré 12 événements de niveau 0 et 1 événement de niveau 1. Aucun de ces événements n'a eu d'impact sur la sûreté des installations.

## Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima

Au lendemain de l'accident de Fukushima, en mars 2011, les centrales nucléaires françaises ont fait l'objet d'évaluations complémentaires de sûreté, visant à examiner la robustesse des installations face à des situations extrêmes, dépassant en termes d'intensité l'accident de Fukushima. A l'issue de ces évaluations, menées par EDF et confrontées aux inspections indépendantes de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, le régulateur a jugé satisfaisant le niveau de sûreté des installations. Sans délai, EDF a engagé un plan d'actions visant à mettre en œuvre les améliorations demandées par l'ASN pour faire face aux situations parmi les plus improbables. S'étalant sur plusieurs années, ce programme comprend notamment :

- la mise en place de la Force d'action rapide du nucléaire (FARN) qui est désormais capable d'intervenir, en cas d'urgence, sur n'importe quel site nucléaire en France et en simultané sur l'ensemble des réacteurs d'un même site. 4 bases ont été installées à Civaux, Dampierre, Paluel et Bugey ; elles sont aujourd'hui pleinement opérationnelles.



- la construction sur chaque site d'un nouveau Centre de Crise Local (CCL) capable de résister à des événements extrêmes de type séisme ou inondation bien au delà du référentiel actuel (exemple de séisme de période de retour de 20 000 ans) et dimensionné pour gérer un accident grave simultanément sur tous les réacteurs d'un site. Ces installations pourront accueillir sur plusieurs jours des équipes complètes d'exploitants et d'experts qui travailleront en lien avec le niveau national d'EDF et les pouvoirs publics. Le premier CCL sera opérationnel en 2016.
- L'installation d'un diesel d'ultime secours (DUS) sur l'ensemble des 58 réacteurs avant 2018. Le principe est de disposer d'une alimentation électrique supplémentaire en cas de défaillance des 2 alimentations externes et des 2 alimentations internes déjà existantes. En 2016, le site de Golfech engagera la construction du bâtiment destiné à accueillir le DUS. En attendant l'installation des DUS définitifs, le site a été équipé en diesel de secours intermédiaire.
- Au total, les dispositions complémentaires qui seront mises en place suite aux évaluations complémentaires de sûreté représenteront un investissement d'environ 10 milliards d'euros pour l'ensemble du parc nucléaire, dont la moitié était déjà prévue dans le cadre des travaux relatifs à poursuite d'exploitation des unités de production à partir de l'atteinte de 40 ans d'exploitation.

## Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics

En 2015, 8 exercices ont été organisés à la centrale pour tester les organisations et apporter des améliorations. Ces exercices ont aussi été l'occasion de vérifier l'efficacité des dispositifs d'alerte et la gestion technique des accidents. Car, si la probabilité d'accidents reste extrêmement faible en raison des multiples dispositions prises à la conception et en exploitation, la gestion des risques passe par la mise en place de plans d'urgence, impliquant l'exploitant et les pouvoirs publics, permettant de faire face à tout type de situation :

- le Plan d'urgence interne (PUI), sous la responsabilité d'EDF.
- le Plan particulier d'intervention (PPI), sous la responsabilité du préfet et des pouvoirs publics afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations ainsi que l'environnement en cas de risque de rejets.

## 3. La protection des intervenants

### La radioprotection

La protection des intervenants susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants dans les centrales nucléaires est une priorité pour EDF. Qu'ils soient salariés d'EDF ou d'entreprises prestataires, ils bénéficient tous des mêmes conditions de radioprotection et de suivi médical. L'objectif est de s'assurer que l'exposition aux rayonnements est la plus faible possible pour tous.

La réglementation française impose une limite d'exposition annuelle à ne pas dépasser pour les travailleurs intervenants en zone nucléaire. Elle s'élève à 20 mSv sur 12 mois glissants. De manière préventive EDF s'est imposé un seuil inférieur à la réglementation en vigueur : 18 mSv.

En 2015 à la centrale de Golfech, seuls 0,1% des intervenants ont intégré une dose comprise entre 5 et 7,5 mSv. Grâce à de nombreuses actions de prévention mise en place par le site, la dosimétrie collective (c'est-à-dire la dose moyenne reçue par mille travailleurs) s'est établie à 0,357 H.mSv. Par ailleurs, en 2015, le site a déclaré 1 événement relatif à la radioprotection, classé au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7. Cet événement n'a eu aucune conséquence pour la santé des personnes concernées.

Les niveaux d'exposition, enregistrés par les outils de mesures dont sont obligatoirement équipés tous les intervenants, sont régulièrement transmis à l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, organisme indépendant en charge de la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Le bilan de cette surveillance est publié chaque année sur le site de l'IRSN et dans le rapport annuel de l'ASN.

## La sécurité : une vigilance de tous les instants

EDF porte une attention particulière à la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur ses installations que ce soit dans le cadre des opérations courantes d'exploitation ou lors des opérations de maintenance.

Les efforts constants de prévention des risques ont permis de diminuer d'année en année le taux de fréquence des accidents. A la centrale de Golfech, ce taux, défini comme nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, s'est établi à 2,7.

## 4. L'environnement, une préoccupation au quotidien

La recherche d'amélioration continue en matière de respect de l'environnement constitue un engagement majeur pour la centrale de Golfech.

Les impacts potentiels des centrales nucléaires – radioactivité, chaleur, bruit, rejets chimiques, impact esthétique – ont été pris en compte dès leur conception. Préalablement à la construction des centrales, EDF a réalisé, pour chacun de ses sites, un bilan radio écologique initial qui sert de référence pour les analyses effectuées tout au long de l'exploitation.

Le programme de surveillance de l'environnement est établi conformément à la réglementation. Ce programme fixe la nature, les fréquences, la localisation des différents prélèvements réalisés, ainsi que la nature des analyses à faire. Sa stricte application fait l'objet de visites/inspections programmés ou inopinés de la part de l'ASN qui réalise des expertises indépendantes.

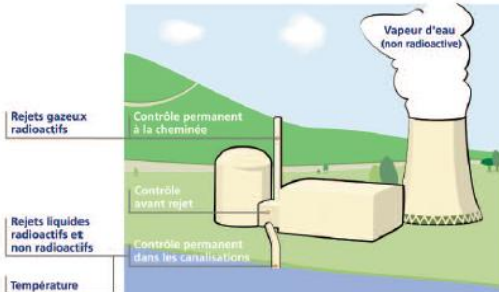
Ce dispositif est complété par des études annuelles radioécologique et hydrobiologique d'impact sur les écosystèmes. Elles sont confiées par EDF à des laboratoires externes qualifiés (IRSN, IRSTEA, Ifremer, Onema, laboratoires universitaires et privés, etc.). Tous les dix ans, une étude radioécologique plus poussée est réalisée. La grande variété d'analyses, effectuée lors de ces études, permet de connaître plus finement l'impact des installations sur l'environnement, et constitue un témoin objectif de la qualité d'exploitation des centrales.

**En juillet 2004, l'ensemble des centrales nucléaires a obtenu la certification environnementale ISO 14001. Cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur. La centrale nucléaire de Golfech a obtenu sa certification en 2003 et a passé avec succès son audit de suivi en 2015.**

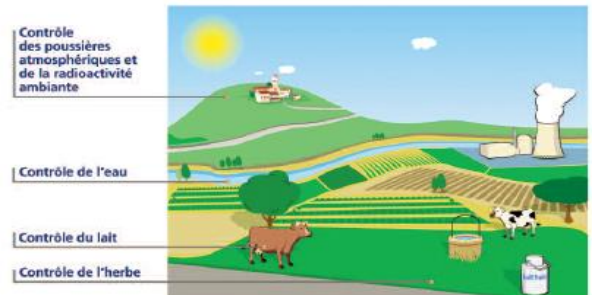
43 personnes au sein de la centrale nucléaire de Golfech travaillent en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement autour du site. De multiples mesures sont réalisées chaque jour par les équipes de la centrale

Pour chaque centrale, un texte réglementaire spécifique fixe la nature, la fréquence et le type de contrôles pour chaque paramètre (flux ou débit, concentration, activité, température...), tant au niveau des prélèvements d'eau que des rejets d'effluents radioactifs, chimiques et thermiques.

En 2015, à la centrale de Golfech, environ 15 000 prélèvements et analyses ont ainsi été réalisés pour contrôler les rejets et leur impact sur l'environnement. Ces mesures montrent des résultats largement en-dessous des limites annuelles réglementaires. La centrale publie mensuellement l'ensemble des résultats réalisés sur son site internet [edf.fr/golfech](http://edf.fr/golfech).



Contrôle permanent des rejets



Surveillance de l'environnement

Depuis le 1er février 2010, comme l'ensemble des autres acteurs du nucléaire (CEA, Andra, Marine nationale, etc.), la centrale de Golfech transmet les résultats de sa surveillance de l'environnement au réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement. Le Réseau national a été développé sous l'égide de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et sa gestion confiée à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). L'ensemble de ces données est disponible sur le site internet [www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr).

Conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, tous les événements concernant l'environnement survenus à la centrale de Golfech, sont déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et rendus publics. En 2015, la centrale de Golfech a déclaré 29 événements environnementaux (2 événements significatifs pour l'environnement et 27 événements intéressants environnementaux). Les deux événements significatifs pour l'environnement étaient relatifs à une perte de fluide frigorigène au niveau de groupes froids. Ces événements n'ont pas eu d'impacts sur l'environnement.

## 5. Préparer l'avenir du site

### Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs

La centrale nucléaire de Golfech a été conçue pour une durée d'exploitation d'au moins quarante ans. C'est l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) qui, après analyses et examens, se prononce sur la poursuite d'exploitation pour 10 années supplémentaires à l'issue des visites décennales.

La visite décennale intègre une réévaluation et un réexamen de sûreté afin de prendre en compte les progrès technologiques et le retour d'expérience de l'ensemble des installations nucléaires dans le monde, puis d'effectuer les modifications nécessaires en augmentant toujours le niveau de sûreté de l'installation.

Les prochaines visites décennales, déterminantes pour la poursuite de l'exploitation de chacun des réacteurs de la centrale nucléaire de Golfech, auront lieu à partir de 2021.

**Trois types d'arrêts sont programmés pour un réacteur, tous les 12 ou 18 mois, pour recharger le combustible et réaliser la maintenance de toutes les installations :**

- l'arrêt pour simple rechargement du combustible
- la visite partielle, consacrée au rechargement du combustible mais aussi à un important programme périodique de maintenance.
- la visite décennale, qui conclut des contrôles approfondis et réglementaires des principaux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur.

### Des investissements pour préparer l'avenir

En 2015, la centrale de Golfech a investi plus de 55 millions d'euros, ce qui permet de conserver en permanence les installations dans un état optimum pour un fonctionnement en toute sûreté.

Parmi ces investissements, on retrouve :

- le projet PARTNER (PARc Tertiaire Nucléaire Eco Rénové) consistant à réhabiliter les locaux tertiaires ;
- la poursuite de la construction du nouveau réseau électrique de 20 kV interne au site nécessaire pour les futurs gros chantiers de rénovation des installations ;
- les opérations effectuées lors des de l'arrêt de tranche (exemple : Épreuve Hydraulique du circuit du refroidissement du réacteur à l'arrêt) ;



- des travaux liés au programme d'amélioration Post-Fukushima tels que les servitudes liées à l'installation du Diesel Ultime Secours (DUS) prévue en 2016 ;
- la construction d'une nouvelle station d'épuration environnementale ;
- des aménagements pour préparer les futures visites décennales : parkings, aires d'entreposage, etc.
- l'application du référentiel GIGA (gestion d'un incendie de grande ampleur).

## Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs

L'exploitation de la centrale de Golfech, comme toutes les centrales nucléaires, génère des déchets radioactifs qu'elle gère avec la plus grande rigueur :

- des déchets radioactifs dits « à vie courte », qui perdent au moins la moitié de leur radioactivité tous les 30 ans et contiennent 0,1 % de la radioactivité totale des déchets.
- des déchets dits « à vie longue », issus du traitement du combustible nucléaire usé. Ce dernier est constitué de 96% de matière recyclable en de nouveaux combustibles et 4% de déchets non recyclables.

Les progrès réalisés en matière de gestion de ces déchets ont permis de diviser par trois leur volume, sur l'ensemble du parc, depuis 1985.

## Le choix du recyclage du combustible usé

La stratégie d'EDF, retenue depuis les années 1980 en matière de cycle de combustible nucléaire, en accord avec la politique énergétique nationale, est de pratiquer le traitement des combustibles usés (uranium recyclable et plutonium).

Ce traitement permet d'une part, de valoriser la matière recyclable contenue dans le combustible usé pour produire de nouveaux combustibles et, d'autre part, d'isoler les déchets radioactifs, non recyclables, et de les conditionner sous une forme stable et durable qui évite toute dispersion de radioactivité dans l'environnement. En 2015 environ 1100 tonnes de combustible usé ont ainsi été traitées en France dont 54 tonnes pour la centrale de Golfech.

## 6. La centrale de Golfech, un acteur économique local incontournable

### Des retombées économiques importantes

Dès le lancement des chantiers en 1981, la centrale de Golfech a participé au développement du tissu économique du département Tarn-et-Garonne.

Actuellement 766 salariés EDF travaillent sur site, ainsi que 200 salariés permanents d'entreprises prestataires, tout au long de l'année. A cela, il convient d'ajouter les salariés d'entreprises prestataires lors des arrêts pour maintenance : de 600 à 1 500 selon le type d'arrêt.

Les entreprises locales sollicitées sont nombreuses, environ 390 en 2015 : à titre d'exemple, les marchés passés avec les entreprises pour la maintenance représentent 17,7 millions d'euros en Midi-Pyrénées et Aquitaine.

De plus, la centrale contribue à la fiscalité locale à hauteur de 39,4 millions d'euros, dont 13,51 millions d'euros pour la seule taxe foncière.

### Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes en situation de handicap

La centrale de Golfech assure le renouvellement de ses compétences. Depuis 2010, 192 recrutements ont été réalisés sur le site dans divers services (28 en 2010, 20 en 2011, 42 en 2012, 34 en 2013, 39 en 2014 et 29 en 2015). La centrale de Golfech va devoir créer 52 postes en 2016.

Elle s'implique aussi activement dans la formation des jeunes en apprentissage : 46 apprentis ont été accueillis en 2015 sur la centrale dans des domaines variés comme la conduite, les automatismes, la maintenance, la chimie, la radioprotection, etc. De la même façon, elle favorise l'insertion professionnelle des jeunes en accueillant chaque année plusieurs dizaines de stagiaires (49 en 2015).

La centrale de Golfech s'engage également dans l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail : en 2015, 1 personne a bénéficié d'un contrat d'apprentissage et 1 personne a bénéficié d'une embauche.

### Des partenariats forts avec les acteurs locaux

La centrale s'implique tout au long de l'année auprès des élus et de tous les partenaires locaux.

#### Une convention de fourniture gratuite d'eau chaude

La centrale de Golfech dispose d'un potentiel de chaleur qui est mis gratuitement à disposition sous forme d'eau tiède afin d'alimenter le circuit de chauffage de la piscine de Golfech, de la salle polyvalente, de la résidence de 3<sup>ème</sup> âge et du groupe scolaire. Ceci permet à la commune de réduire de 80% le coût de son chauffage.

#### 2,04 millions d'euros pour le programme régional PRELUDE

La centrale de Golfech a versé 2,04 millions d'Euros en 2015 au conseil régional Midi-Pyrénées dans le cadre du protocole mis en place pendant la construction de la centrale.

---

Cette somme sert notamment à financer la deuxième génération du Programme Régional de Lutte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable. C'est un programme géré à parité entre l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil régional dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région. Il permet de soutenir des projets d'entreprises, de collectivités territoriales, d'établissements publics et parapublics, d'associations qui souhaitent limiter et optimiser les consommations énergétiques dans leurs diverses activités (les bâtiments, les transports...) et qui souhaitent recourir aux énergies renouvelables ou encore mener des démarches globales de lutte contre le changement climatique.

### **30 partenariats avec des associations locales**

Outre son impact économique, la centrale de Golfech s'investit directement dans la vie sociale, culturelle et sportive dans le cadre de partenariats avec des acteurs locaux. En 2015, 30 associations ont bénéficié de partenariats. Près de 60% d'entre eux encouragent des initiatives dans les domaines sportifs et près de 40% privilégient la culture, le lien social et la solidarité. C'est ainsi que la centrale soutient l'Avenir Valencien (rugby), l'Entente Golfech Saint Paul (football), le spectacle « Au fil de l'eau...une histoire », à Valence d'Agen et le festival Puym'Jazz à Puymirol, ou encore s'associe aux familles d'enfants atteints d'autisme ou de trisomie 21.

## 7. Une information continue du public

La centrale nucléaire de Golfech informe systématiquement le public de son fonctionnement et de son actualité :



Le centre d'information du public est ouvert à tous. Des visiteurs y sont accueillis tout au long de l'année et des conférences pour les scolaires y sont données. En 2015, près de 4 500 personnes ont bénéficié d'une information sur le nucléaire au sein du centre d'information du public de la centrale et 1 200 ont pu prolonger la visite par une découverte des installations.



Tout au long de l'année, plusieurs journées à thème sont organisées, souvent en lien avec les associations locales, avec pour objectif de faire découvrir nos métiers et sensibiliser aux activités liées à la production d'électricité. (Fête de la science, Semaine du développement durable, Journée de l'industrie électrique, Fête de la nature, etc.).



L'actualité du site nucléaire de Golfech, comme celle de tous les autres sites, est disponible sur les pages dédiées à la centrale sur le site internet [edf.fr/golfech](http://edf.fr/golfech).



Le fil Twitter @EDFGolfech permet de suivre en temps réel l'actualité de la centrale de Golfech.



La centrale met aussi à disposition des riverains un numéro vert pour se tenir informé de l'actualité de la centrale, des modalités d'accès pour la visiter et pour poser des questions sur son fonctionnement, 7 jours sur 7 : 08 00 03 04 08.



Chaque mois, un magazine d'information, « Branché sur Golfech », est envoyé aux médias, aux représentants institutionnels, aux élus et à la population locale.



Chaque année, conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport appelé « rapport transparence et sécurité nucléaire » dans lequel sont développés les principaux résultats concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement de la centrale pour l'année venant de s'écouler. Ce rapport est accessible depuis les pages dédiées à la centrale de Golfech sur le site internet [www.edf.com](http://www.edf.com).



La centrale participe également à la commission locale d'information (CLI). Cette instance rassemble élus, représentants des autorités publiques, experts en sûreté, représentants des milieux industriels et associations de protection de l'environnement, elle constitue un lieu d'échanges et de relais de l'information auprès du grand public.



## 8. Chiffres clés 2015

### Site

Nombre de réacteurs en service :	2
Nombre de réacteurs en déconstruction :	0

### Production

Energie nette produite en milliards de kWh :	18,8
Part dans la production française d'énergie nucléaire :	4,5

### Effectifs

Effectif total (EDF et salariés prestataires permanents) :	1000
Salariés d'entreprises prestataires sur les arrêts :	600 à 1500
Salariés permanents d'entreprises locales :	300
Embauches :	29
Apprentis :	46
Age moyen de l'effectif :	41
Heures de formation	100 896

### Retombées socio-économiques (millions €)

Taxe sur les installations nucléaires :	21,5
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	12,94
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux :	8,18
Redevance sur l'eau :	2,69
Cotisation sur la valeur ajoutée :	5,42
Taxe foncière :	13,51
Taxe au titre de Protocole Région PRELUDE :	2,04

### Sûreté

Inspections de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) :	12 programmées + 1 inopinée
Investissements de maintenance (millions €) :	55
Exercices / Entraînements des équipes de gestion d'un événement :	8
Evènements significatifs pour la sûreté de niveau 1	1

### Radioprotection/Sécurité

Nombre d'accidents avec arrêt de travail :	7
Taux de fréquence d'accidents pour les salariés EDF et entreprises extérieures (par millions d'heures de travail) :	2,7
Dosimétrie collective (la dose moyenne reçue par mille travailleurs)	0,357 H.Sv/Tr
Nombre d'évènements significatif de radioprotection	1

### Environnement

Prélèvements et analyses :	15 000
Evènements significatifs pour l'environnement	2

## 9. Dates clés

TRANCHE 1		TRANCHE 2
<b>novembre 1982</b>	Début de construction génie civil	<b>janvier 1985</b>
<b>13 décembre 1989</b>	Chargement du combustible dans la cuve	<b>16 février 1993</b>
<b>février 1990</b>	Essais d'ensemble avec combustible dans le cœur sans réaction nucléaire	<b>mars 1993</b>
<b>24 avril 1990</b>	Première divergence (démarrage du processus de fission dans le cœur du réacteur)	<b>21 mai 1993</b>
<b>7 juin 1990</b>	Couplage au réseau (production des premiers kWh sur le réseau EDF)	<b>18 juin 1993</b>
<b>24 août 1990</b>	Première montée à 100 % de puissance	<b>10 septembre 1993</b>
<b>1er février 1991</b>	Mise en service industrielle. La tranche produit l'électricité en fonction des sollicitations du réseau, c'est-à-dire de la consommation des clients	<b>4 mars 1994</b>
<b>1er février 1992</b>	Premier arrêt de tranche de longue durée Visite complète de l'installation	<b>25 mars 1995</b>
<b>23 mars 2001</b>	Visite décennale	<b>12 juin 2004</b>
<b>24 mars 2012</b>	2ème visite décennale	<b>26 avril 2014</b>

N'imprimez ce document que si vous en avez l'utilité.

**EDF – CNPE de Golfech**  
**BP24 82401 Valence d'Agen Cedex**  
**Fil twitter : @EDFGolfech**  
**Site internet : edf.fr/golfech**

SA au capital de 960.069.513,50 euros euros - 552 081 317 R.C.S. Paris  
 www.edf.fr

### CONTACTS

**Presse**  
 Frédéric PIQUET : +33(0)5 63 29 32 00  
 Courriel : frederic.piquet@edf.fr